

Auray – Fiche territoire 2015-2020



Historique

Dès le début des années 1980, l'Etat et la Ville d'Auray ont mené des actions en faveur des publics les plus en difficulté, au travers notamment de la mise en place d'un Conseil Communal de Prévention de la Délinquance (CCPD) en 1984, de la signature d'un contrat Ville-Habitat (fin des années 1980) puis d'une convention d'objectifs pour la politique de la ville pour la période 2000-2006.

Un Contrat urbain de cohésion sociale a ensuite été signé pour la période 2007-2014.

Contrat de ville 2015-2020

Signes particuliers

- **La mobilisation du droit commun**

Le contrat de ville d'Auray met fortement en avant l'engagement des différents signataires. Ainsi, la description de chaque pilier présente la mise en œuvre des politiques de droits communs de chaque signataire, en faisant notamment références aux conventions interministérielles afférentes. Une liste des référents territoriaux, en dernière page, facilite l'identification des interlocuteurs pour chaque signataire.

- **Une attention particulière sur le volet éducation et la gestion urbaine de proximité**

La politique de la ville est pilotée au sein du service Education-Enfance de la Ville d'Auray. Ainsi, l'axe « éducation / jeunesse » est particulièrement développé au sein du contrat de ville.

Si l'axe « éducation » était très présent dans l'ancien contrat urbain de cohésion sociale, la gestion urbaine s'est vue renforcée dans le cadre du nouveau contrat de ville. C'est notamment le conseil citoyen, installé très tôt (avril 2015), qui a signifié les besoins du quartier en termes d'aménagement et gestion urbaine. Depuis, différentes démarches ont vu le jour : diagnostic en marchant, marche exploratoire des femmes, et même un diagnostic avec les enfants participant au centre de loisirs.

- **L'accompagnement des acteurs, un outil pour faire vivre le contrat**

L'accompagnement des acteurs est identifié comme un levier pour faciliter la coordination entre les structures, projets, et in fine, favoriser le développement du quartier. A cet égard, deux actions sont assez significatives :

- Une démarche départementale portée par la DDCS du Morbihan et le délégué du préfet : la formation des chargés de mission « politique de la ville » du département, pour mieux accompagner les porteurs de projets dans leurs recherches de financement
- Une démarche portée par la Ville d'Auray : la coordination des acteurs intervenant sur le quartier prioritaire. Partant du constat d'un manque d'interconnaissance des acteurs et d'un besoin de mise en cohérence des actions portées par les uns et les autres, la Ville d'Auray a organisé une rencontre avec l'ensemble des partenaires concernés. Cette réunion a permis de partager une vision globale du développement du territoire, et de créer des passerelles entre les différentes démarches.

Les quartiers en politique de la ville

Un quartier est classé en Quartier Prioritaire : il s'agit du Gumenen Goaner-Parco Pointer. Par rapport à l'ancienne géographie, la commune d'Auray comptait 811 habitants en quartier CUCS, et compte aujourd'hui 1480 habitants dans le quartier prioritaire.

Les signataires

Collectivités territoriales	Etat	Autres signataires
<ul style="list-style-type: none">• Conseil Régional de Bretagne• Conseil départemental du Morbihan• Pays d'Auray• Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique• Ville d'Auray	<ul style="list-style-type: none">• Préfecture du Morbihan,• Direction académique de• services de l'éducation nationale• Unité Territoriale de l'agence régionale de santé	<ul style="list-style-type: none">• Caisse des dépôts et des consignations• Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse• Caisse d'allocation familiale• Caisse primaire d'assurance maladie• Direction départementale de pôle emploi

Collectivités territoriales	Etat	Autres signataires
		<ul style="list-style-type: none"> • Mission locale du Pays d'Auray • Espacil • Bretagne Sud Habitat

L'organisation, la vie du contrat

La politique de la ville est pilotée au sein du service Education-Enfance de la Ville d'Auray.

L'équipe projet est composée d'un chargé de mission et d'un coordinateur du programme de réussite éducative.

Les groupes de suivi de la mise en œuvre des trois piliers sont animés par l'équipe projet et l'Etat (DDCS et délégué du préfet), et mobilisent les référents locaux de chaque signataire.

Le responsable du service jeunesse anime le conseil citoyen.

[Contrat de ville 2015-2020](#)